



### Légende: PAG

Parcelles	Bâiments existants	Bâiments projetés / en réalisation
--- Délimitation de la zone verte		

#### Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 Zone d'habitation 1	ECO-1 Zone d'activités économiques communales type 1
HAB-2 Zone d'habitation 2	ECO-2 Zone d'activités économiques communales type 2
MIX-u Zone mixte urbaine	ECO-3 Zone d'activités économiques régionales
MIX-v Zone mixte villageoise	ECO-4 Zone d'activités économiques nationales
MIX-r Zone mixte rurale	JAR Zone de jardins familiaux
BEP Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-E Zone spéciale - station à essence
REC Zone de sport et de loisirs	SPEC-F Zone spéciale Forêt
	SPEC-LE Zone spéciale - logements encadrés

#### PAP No / ZAD - Référence du Schéma directeur

PPAD-1	Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveaux quartiers"
COB	
COO	
COE	
COF	
COG	
COH	
COI	
COJ	
COK	
COL	
COM	
CON	
COO	
COU	
COV	
COX	
COY	
COZ	

#### Zone verte

AGR Zone agricole	PARC Zone de parc
FOR Zone forestière m	VERD Zone de verdure

#### Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, avec avis de l'Etat	Couleur pour projets de mobilité douce
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveaux quartiers"	Couleur pour projets de réhabilitation et d'équipement des eaux pluviales
Zone d'aménagement différencié	Secteur protégé de type "environnement construit" - C
Zone de servitude "urbanisation"	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N (à compléter)
AD Servitude "urbanisation - arboré"	Zone de bruit < 70 dBA
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"	
CV Servitude "urbanisation - oasis verte écologique"	
EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"	
HT Servitude "urbanisation - haute tension"	
IP Servitude "urbanisation - irrigation paysagère"	
M Servitude "urbanisation - bois"	
ZI Servitude "urbanisation - zone temporaire"	
ZH Servitude "urbanisation - zone humide"	


#### Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
à la protection de la nature et des ressources naturelles	à la gestion de l'eau
à la protection des sites et monuments nationaux	à la gestion de l'eau

#### Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotopes protégés (selon leur hauteur)	Conduites électriques aériennes
Habitats d'intérêt protégés Art. 17 (selon leur hauteur)	Réseau du SES
Conduites	
Cours d'eau / Faux stagnantes	
Courbes de niveau, équidistance 5 m	

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie  
 Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2010

**Projekt: UEP Mondercange Umweltbericht Phase 2**  
**Thema: Flächen im PAG-Projekt Mondercange 2**  
 Karte Nr.: 2b      Datum: Juli 2018  
 Maßstab: 1:7.500  
 Plangrundlage: © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
 Auftraggeber: GEMEINDE MONDERCANGE  

**Oeko-Bureau**  
 Ecologie / Aménagement du territoire  
 Didactique de l'Environnement  
 Bûche Postale 44      L-3701 Rumelange  
 Tel.: (352) 56 20 20      Fax: (352) 56 53 90  
 www.oeko-bureau.lu  
 email: oeko@oeko.lu